



Club Utilisateurs des logiciels  
Sedit MARIanne

Une **association**  
de **collectivités**  
au **service** des  
**collectivités**



## Comment adhérer ?

Toute Collectivité Territoriale,  
disposant d'au moins un progiciel  
Sedit-Marianne, peut adhérer.

[Le formulaire d'adhésion est en ligne](#)

- La cotisation annuelle est :
  - < 10000 habitants : 150 €
  - < 50000 habitants : 300 €
  - < 100 000 habitants : 350 €
  - < 200000 habitants : 500 €
  - < 300000 habitants : 600 €
  - < 400000 habitants : 700 €
  - < 600000 habitants : 900 €
  - > 600000 habitants : 1200 €
- L'adhésion donne accès à tous les services du CUSM@
- Venez profiter des avantages du CUSM@, l'association comprend actuellement 160 collectivités adhérentes.



## Contact

Siège du Cusm@  
C:o de la société Berger Levrault  
892, rue Yves Kermen  
92 100 BOULOGNE BILLANCOURT

Courriel : [contact@cusma.org](mailto:contact@cusma.org)

## Des Rendez-vous réguliers

Le Cusm@ organise plusieurs rencontres professionnelles, en particulier :

- Des rencontres et des échanges avec l'éditeur tout au long de l'année dans le cadre des commissions thématiques (Finances, RH, ATAL, Technique et innovation et Services) qui permettent aux adhérents du Club de s'exprimer (évolutions des progiciels, etc.)
- Un congrès Annuel, regroupant des experts et l'éditeur ainsi que des ateliers animés par les membres du Cusm@.

## Un accès continu aux informations

- Son nouveau site Web : [www.cusma.org](http://www.cusma.org)  
Informations générales sur le CUSM@ et sur les dernières nouveautés des progiciels.
- Ses commissions et l'espace collaboratif pour échanger et visualiser les travaux avec l'éditeur
- Sa gestion documentaire :
  - Conseil d'administration,
  - Assemblée générale,
  - Travaux des commissions...
- Son annuaire des adhérents, sa photothèque et son agenda des événements

## Historique des Congrès Annuel depuis 2005

2024	NARBONNE
2023	BORDEAUX
2022	MONTPELLIER
2021	METZ METROPOLE
2020	Congrès en distanciel
2019	NICE METROPOLE
2018	CREUSOT - MONTCEAU
2017	LABEGE
2016	COGNAC
2015	ORLEANS METROPOLE
2014	CAHORS
2013	BREST METROPOLE
2012	VILLEFRANCHE SUR SAÔNE
2011	PERIGUEUX
2010	AIX EN PROVENCE
2009	AVIGNON
2008	LYON
2007	BORDEAUX
2006	ANNECY
2005	SAINTES

## Le Bureau Directeur

Contact bureau : [bureau@cusma.org](mailto:bureau@cusma.org)

**Président : Pierre-Olivier GUERRINI**

[president@cusma.org](mailto:president@cusma.org)  
Collectivité de Corse

**1er Vice-présidente : Sandra GRIMAUD**

[vice-president@cusma.org](mailto:vice-president@cusma.org)  
EPT Plaine Commune Grand Paris

**2ème Vice-présidente : Laetitia GREMILLOT**

[vice-president@cusma.org](mailto:vice-president@cusma.org)  
Ville de Nimes

**Secrétaire : Marjorie DRESTI**

[secrtaire@cusma.org](mailto:secrtaire@cusma.org)  
Ville de Villefranche-Sur-Saône

**Secrétaire-adjointe : Magali SOMPAYRAC**

[secrtaire@cusma.org](mailto:secrtaire@cusma.org)  
Ville de Castres

**Trésorier : Frédéric SILVESTRINI**

[tresorier@cusma.org](mailto:tresorier@cusma.org)  
Eurométropole de METZ

**Trésorier-adjoint : Sébastien PEROUX**

[tresorier@cusma.org](mailto:tresorier@cusma.org)  
Ville de Sarlat-La-Canéda

## Les commissions

**Atal - Finances - RH  
Technique et Innovation  
Services**

Pour vous inscrire à une ou plusieurs commissions, merci de vous rendre sur notre site et dans l'espace adhérents renseigner la fiche "Devenir utilisateur du site"

Vous aurez ainsi accès à l'intranet et autres informations de la commission.

